Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID: 085-218501021-20230606-20230606002-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'LANDES

Nombre de conseillers En exercice : 15 Présents : 09 Votants : 09

L'an deux-mille-vingt-trois, le 06 juin, le Conseil Municipal de la commune de Grand'Landes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal MORINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 31 mai 2023

Présents: Pascal MORINEAU, Murielle GUILBAUD, Evelyne LEGALL, Liliane GUERVILLE, Valentin DABRETEAU, Sébastien ACHARD, Sébastien PERRAUDEAU, Noémie PONTHOREAU, Jeanne GOYAU.

Excusé: Jean-Paul GUILBEAU

Absents: Olivier GUILLET, Marc-Antoine GOURAUD, Nicolas JOLY, Brunehild BRIERE, Isabelle THOMAZEAU.

Monsieur Valentin DABRETEAU a été élu secrétaire.

Délibération : 20230606002

Objet : AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE DE LA SAS METHA-HERBAUGES EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION A CORCOUÉ SUR LOGNE

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la demande présentée par la SAS METHA-HERBAUGES en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation, et la demande du permis de construire.

L'ensemble du dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Corcoué-Sur-Logne du 15 mai 2023 au 16 juin 2023 inclus, ainsi que sur le site de la Préfecture de la Loire-Atlantique, et sur le site de la Préfecture de la Vendée.

Considérant que l'installation projetée relève du régime de l'autorisation unique prévue par à l'article L181-1 du code de l'environnement, suivant les rubriques 3532 et 2781-2 de la nomenclature des installations classées.

Vu les dispositions de l'article R181-88 du code le l'environnement, le conseil municipal de la commune est invité à émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID: 085-218501021-20230606-20230606002-DE

Après en avoir délibéré,

Par 6 abstentions, 2 contre et 1 pour,

Donne un avis défavorable sur le projet de demande de la SAS METHA-HERBAUGES en vue de la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation à Corcoué-Sur-Logne.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Affiché le 09 juin 2023

Le secrétaire de séance Valentin DABRETEAU

Le Maire Pascal MORINEAU

